Association régionale
de patinage de vitesse du Québec
Région Ouest

Règlements, normes et directives de compétitions

Saison 2023-2024

Version AGARO

Table des matières

Introduction 5
1 Règlements et directives de compétition – Section générale 5
1.1 Éligibilité des patineurs du Niveau Régional et maintien des listes 6
1.1.1 Définition 6
1.1.2 Changement du niveau régional au niveau provincial 6
1.1.3 Classements et Résultats 6
1.1.4 Catégories 6
1.2 Comité organisateur 6
1.2.1 Sanction 6
1.2.2 Organisation 6
1.2.3 Désistement de l'organisation d'une compétition 7
1.2.4 Publication de l'invitation 7
1.2.5 Inscription aux évènements (rencontre sportive CL'Fun et Liliane-Lambert) 7
1.2.6 Le coût d'inscription d'un patineur qui ne se présente pas à une compétition n'est pas remboursé sauf pour des raisons médicales. Un billet de médecin est exigé pour le remboursement et devra être transmis à la Région Ouest.Vérification des présences 7
1.2.7 Finances 7
1.2.8 Soutien financier pour les compétitions du calendrier de la Région Ouest. 7
1.2.9 Premiers Soins 8
1.3 Officiels 8
2 Règlements pour le Réseau Rencontre Sportive CL'FUN 9
2.1.1 Définition et Objectifs 9
2.1.2 Structure 9
2.1.3 Sélection 9
2.1.4 Nombre de rencontres sportives 9
2.1.5 Durée, nombre de courses et temps de référence 9
2.1.6 Échauffement sur la Glace 9
2.1.7 Formation des regroupements 9
2.1.8 Formation des vagues 10
2.1.9 Disqualifications 10
2.1.10 Rappel d'une course 10
2.1.11 Chronométrage 10
2.1.12 Système de départ 10
2.1.13 Certification des entraîneurs 10
2.1.14 Nombre de patineurs à la première ligne de départ 10
2.1.15 Déroulement de la rencontre sportive 10

2.1.16 Coût d'inscription 11
2.1.17 Réunion des entraîneurs avant le début de la rencontre sportive 12
2.1.18 Protêt 12
2.1.19 Médailles 12
2.1.20 Rubans de participation 12
3 Règlements et normes pour le Réseau Liliane-Lambert 13
3.1.1 Définition et objectifs 13
3.1.2 Structure 13
3.1.3 Sélection 13
3.1.4 Nombre de compétitions 13
3.1.5 Durée, nombre de courses et temps de référence 13
3.1.6 Échauffement sur la Glace 14
3.1.7 Formation des regroupements 14
3.1.8 Normes pour la formation des groupes et formation des vagues de qualification et de finales 14
3.1.9 Déroulement de la compétition 16
3.1.10 Disqualification 17
3.1.11 Rappel d'une course 17
3.1.12 Chronométrage 17
3.1.13 Système de départ 17
3.1.14 Certification des entraîneurs 17
3.1.15 Coût d'inscription 17
3.1.16 Réunion des entraîneurs avant le début de la compétition 17
3.1.17 Protêt 17
3.1.18 Médailles 18
4 Finales de saison de la Région Ouest 19
4.1.1 Finales Liliane-Lambert 19
4.1.2 Finale CL'Fun 19
5 Finales régionales des Jeux du Québec 20
6 Calendrier de compétition 21
6.1.1 Préparation du calendrier pour la prochaine saison 21
6.1.2 Attribution des compétitions 21
7 Équipements (normes spécifiques ou précision) 21
7.1.1 Équipements 21
7.1.2 Patins 21
7.1.3 Casques 22
7.1.4 Protection faciale 22

7.1.5 Bonnets 22
Autres Documentations disponibles sur le site de la région: 23
ANNEXE 2 : Catégories d'âge – Patinage courte piste 24
ANNEXE 3 : Secteurs du réseau Liliane-Lambert 25
ANNEXE 4 : Secteurs du réseau Rencontre sportive CL'Fun 25
ANNEXE 5 : Répartition Compétitions de fin de saison 26
ANNEXE 6 : Temps de référence Réseau Rencontre sportive C'L Fun 27
ANNEXE 7 : Temps de référence Réseau Liliane Lambert 27
ANNEXE 8 : Répartition des clubs lors des Finales Régionales des Jeux du Québec 28

Introduction

La présente documentation vise à définir les règlements, les directives et les normes à suivre par les différents intervenants lors d'une compétition sanctionnée par la Patinage Vitesse du Québec (PVQ) mais sous la responsabilité de la ARPVQ- Région Ouest.

La Région Ouest présente dans ce document :

L'éligibilité des patineurs, les directives pour les classements, les résultats de compétition et les normes pour les comités organisateurs.
Les règlements et les normes qui permettront de définir les deux réseaux de compétitions soit :

- Les rencontres sportives CL'Fun
- Le réseau Liliane-Lambert.

Les directives pour les finales de saison
Les directives d'organisation des finales régionales des Jeux du Québec
Les directives pour la conception du calendrier
La réglementation reliée aux équipements

Abréviation et référence :

Nous ferons référence à ARPVQ-Région Ouest par la nomenclature: Région Ouest

- Patinage de vitesse du Québec : PVQ
- Patinage de vitesse Canada : PVC
- Regroupements municipaux
    - Association régionale de patinage de vitesse de Montréal : ARPVM
    - Association régionale de patinage de vitesse de LAVAL : ARPVL
- Nous ferons aussi référence aux régions administratives des Jeux du Québec; nous retrouvons 9 régions administratives dans la Région Ouest

NOTE IMPORTANTE:

***Dans le cas où les directives, normes ou règlements ne seraient pas prévus dans cette documentation, ceux de Patinage de vitesse Québec sont en vigueur*, ceux de PVC, et s'il y a lieu ceux de ISU.**

Ne voulant pas être trop rigide dans son application en général, le CA de la Région Ouest peut, en cours de saison, apporter les modifications nécessaires à une saine gestion de son réseau de compétition.

Bonne Lecture !

1 Règlements et directives de compétition – Section générale

1.1 Éligibilité des patineurs du Niveau Régional et maintien des listes

1.1.1 Définition

Le patineur qui veut participer à une compétition de niveau régional doit être affilié auprès de PVQ et de PVC dans la catégorie « Régional **»** selon la terminologie de PVC et PVQ.
Le numéro d'affiliation est obligatoire lors de son inscription à une compétition.

1.1.2 Changement du niveau régional au niveau provincial

Veuillez noter qu'un changement de niveau est le passage d'un patineur du niveau Régional (Région Ouest) vers le réseau Interrégional, patineur de niveau provincial, sous la gouverne de la fédération.

Selon les directives de PVQ, mais appliquées par la Région Ouest :
Un patineur du réseau Liliane-Lambert peut accéder au niveau de compétition Interrégional au cours de la saison, le patineur doit avoir atteint le standard **(voir les règlements de compétition de PVQ)** de ce niveau dans la ou les distance(s) requise(s) lors d'une compétition régionale de niveau Initiation.
Un patineur de 9 ans peut continuer sur le circuit régional même s'il a fait ses temps d'accès pour le niveau interrégional.
Un patineur qui réalise le temps de passage pourra faire la compétition suivante sur le réseau Liliane-Lambert.

1.1.3 Classements et Résultats

Les résultats des différentes compétitions du réseau Liliane-Lambert seront publiés sur le site de la Région Ouest.

Les résultats des différentes compétitions du réseau des rencontres sportives CL'Fun seront envoyés aux clubs à leur demande pour les suivis et la gestion interne des clubs.

1.1.4 Catégories

Les catégories sont celles définies par PVQ, et représentent l'âge des jeunes participants au 1er juillet de l'année en cours. Voir **l'annexe 2** pour une liste des catégories.

1.2 Comité organisateur

1.2.1 Sanction

Les demandes de sanction, pour les compétitions du niveau initiation, seront sous la responsabilité de la Région Ouest.
Cette demande de sanction sera faite à partir du calendrier de début de saison et envoyée à PVQ.
Les demandes de sanction doivent être effectuées pour toutes les compétitions des Réseaux Initiations, incluant les finales régionales des Jeux du Québec.
La Région sera aussi responsable du paiement à PVQ.
La Région Ouest fera les suivis nécessaires au club hôte ou comité organisateur des compétitions.

1.2.2 Organisation

Le club ou le comité organisateur d'une compétition sanctionnée doit organiser l'évènement selon les règlements de la Région Ouest et de PVQ.

1.2.3 Désistement de l'organisation d'une compétition

Un club se désistant sans raison majeure, après avoir accepté l'organisation d'une compétition sanctionnée, est passible d'une amende de 200 $. Le CA de la Région Ouest est responsable de la décision.

1.2.4 Publication de l'invitation

Le VP aux compétitions publira un modlèle d'invitation sur le site web de la région ouest en début d'année.

Au minimum 30 jours avant la compétition, le coordonnateur de l'événement doit faire parvenir au VP des compétitions l'invitation officielle.

Le VP aux compétitions publiera l'invitation sur le site de la région ouest, à l'officiel en chef.

1.2.5 Inscription aux évènements (rencontre sportive CL'Fun et Liliane-Lambert)

L'inscription des patineurs doit être faite sur le système d'inscription aux compétitions de PVQ. L'inscription doit être faite 10 jours avant la date de l'événement.

1.2.6 Le coût d'inscription d'un patineur qui ne se présente pas à une compétition n'est pas remboursé sauf pour des raisons médicales. Un billet de médecin est exigé pour le remboursement et devra être transmis à la Région Ouest.Vérification des présences

L'entraîneur ou une personne désignée par le club participant doit faire la vérification de ses patineurs suite à la publication des listes et informer immédiatement le coordonnateur ou le compilateur de toute erreur ou omission.

1.2.7 Finances

Le club ou le comité organisateur d'une compétition sanctionnée accepte toutes les charges financières découlant de l'organisation de la compétition.

1.2.8 Soutien financier pour les compétitions du calendrier de la Région Ouest.

Location de glace:

- Liliane-Lambert : Les clubs qui ont à payer leurs heures de glace lors d'une compétition pourront être remboursés jusqu'à concurrence de 75% de la facturation de la ville et pour un maximum de 7 heures. La demande doit être faite au trésorier de la Région Ouest et une preuve de facturation est exigible
- Rencontre Sportive CL'Fun: Les clubs qui ont à payer leurs heures de glace lors d'une rencontre sportive pourront être remboursés jusqu'à concurrence de 75% de la facturation de la ville et pour un maximum de 5 heures. La demande doit être faite au trésorier de la Région Ouest et une preuve de facturation est exigible.
- Pour les finales de saison (8 et 9 ans et 10 ans et plus) la norme d'une compétition Liliane-Lambert s'applique.
- Pour la Fête des rencontres sportives CL'Fun (5 à 7 ans) la norme d'une rencontre sportive CL'Fun s'applique.
- La région n'assume aucun coût des heures de glace pour les finales régionales des Jeux du Québec.

Garantie du nombre d'inscriptions :

- La Région Ouest garantit au club organisateur un minimum de 65 inscriptions lors d'une Rencontre Sportive CL'Fun. Une somme équivalente à la « quote-part » du club organisateur multipliée par le nombre des inscriptions manquantes sera remise à titre compensatoire.

- Le même principe s'applique pour les compétitions du réseau Liliane-Lambert, la garantie est de 80 participants.

Sanction

- La Région Ouest assumera le paiement de la sanction à PVQ. (voir section 1.2.1)

1.2.9 Premiers Soins

Pour toutes les compétitions sous la juridiction de la Région Ouest, les clubs hôtes et organisateurs doivent utiliser les services des premiers soins désignés par l'ARPVQ-RO.

Les frais de services des premiers soins sont intégralement défrayés par la Région Ouest et le paiement sera effectué directement au fournisseur du service par la Région Ouest.

La Région Ouest assumera les premiers soins pour les finales régionales des Jeux du Québec pour un maximum de 6 heures si les régions administratives respectent de se réunir pour tenir l'évènement.

1.3 Officiels

Pour le réseau Rencontre Sportive CL'Fun:
Un officiel majeur (arbitre ou officiel de départ) est nommé par le vice-président des officiels de la Région Ouest selon son programme d'assignation des officiels.
Le club organisateur ou comité devra fournir des bénévoles comme officiels (officiels en formation à privilégier) dont 1 bénévole pour la gestion de l'entrée et de la sortie sur la glace.
L'officiel de la rencontre sportive se doit de remplir un *« rapport de compétition* » dans les 15 jours après l'évènement et l'acheminer au Vice-président aux compétitions et au Vice-président des officiels de la Région Ouest.

Pour le réseau Liliane-Lambert :
Les officiels majeurs (2 officiels sur la glace et un officiel de départ) sont nommés par le vice-président des officiels de la Région Ouest selon son programme d'assignation des officiels. L'officiel en chef se doit de remplir un rapport de compétition dans les 15 jours après l'événement et l'acheminer au Vice-président aux compétitions et au Vice-président des officiels de la Région Ouest

Remboursements de dépenses accordées aux officiels.
Un montant est octroyé aux officiels lorsqu'ils sont appelés à se déplacer lors de divers événements. Ce montant sera déterminé en fonction de la « *Politique de remboursement des dépenses des arbitres et des officiels de départ* ».
Il y aura la possibilité d'y apporter des modifications durant l'année. Le remboursement et le coût est sous la responsabilité de la Région Ouest et a normalement lieu une fois par année.

2 Règlements pour le Réseau <u>Rencontre Sportive CL'FUN</u>

2.1.1 Définition et Objectifs

Les patineurs du réseau Rencontre Sportive CL'Fun participent à des rencontres régionales.
Le développement des habiletés et l'initiation à la course seront au centre de ce réseau.
Le développement des bénévoles, des officiels, des entraîneurs et l'apprentissage de l'organisation et du déroulement d'une « compétition » pour les parents seront visé.

La collaboration entre les clubs et la participation des parents seront de mise pour assurer un sain esprit d'une rencontre sportive. L'objectif étant l'expérience positive pour le patineur.

<u>Aucun temps ne sera affiché durant la rencontre sportive.</u> L'esprit et l'objectif des rencontres sportives CL'Fun étant la participation et le dépassement de soi avant tout. Les clubs pourront par la suite déterminer les éléments de valorisation de leur patineur.

2.1.2 Structure

Le réseau Cl'fun est division en trois secteurs présentés en annexe 4. Selon le calendrier de compétitions et la disponibilité des arénas, des ajustements de secteurs peuvent avoir lieux.
Les secteurs, pour la saison en cours, seront publiés définitivement en date du 15 septembre par le CE de la Région Ouest.

2.1.3 Sélection

Les patineurs retenus dans ce réseau sont de catégorie 5 à 8 ans au 1er juillet de l'année en cours. **Voir Annexe 2**

2.1.4 Nombre de rencontres sportives

Un minimum de deux (2) Rencontres Sportives durant la saison. Ce calendrier est composé de rencontres sportives à une fréquence maximale d'une par mois et ce, du mois de novembre jusqu'au mois de février.

2.1.5 Durée, nombre de courses et temps de référence

Les Rencontres Sportives se déroulent sur une demi-journée. La durée idéale est de 4 heures. Un minimum de cinq (5) courses est au programme pour chaque catégorie selon le nombre d'inscription.

2.1.6 Échauffement sur la Glace

Aucun échauffement sur la glace ne sera permis.

2.1.7 Formation des regroupements

Le format des regroupements des catégories est basé sur les critères suivants :

- Regroupement 5 et 6 ans (vagues fixes et mixtes)
- Regroupement 7 et 8 ans (vagues fixes et mixtes)
- Pour la finale 5-7 ans : 5-6 ans (mixte) et 7 ans (mixte)

La distance de 200 mètres est retenue pour la répartition des patineurs au sein des vagues.
Les distances de 300 et 400 mètres seront répertoriés pour les patineurs de 8 ans en vue de la finale et de leur passage au groupe des 9 ans lors de la prochaine saison.

2.1.8 Formation des vagues

La composition des vagues est faite avant chaque rencontre et reste identique tout au long de la rencontre. Le comité de compétition prépare la composition des vagues selon les critères suivants :

- Temps répertorié par la Région Ouest en cours de saison, soit lors d'une rencontre précédente.
- Pour la première rencontre de la saison et dans le cas d'un nouveau patineur, le club a la responsabilité de faire parvenir les temps requis dans les 10 jours avant la rencontre. Si aucun temps n'est transmis, le patineur se verra attribué un temps de 999.
- Le temps requis est le meilleur temps au 200 mètres pour toutes les catégories d'âge.

2.1.9 Disqualifications

Aucune disqualification ne sera appelée pour un problème d'équipement ou un faux départ. Dans le cas d'un problème d'équipement, le patineur fautif ainsi que tous les patineurs de sa vague devront quitter la patinoire ou corriger le problème sur le champ. Ils pourront reprendre leur course lorsque l'officiel l'indiquera.
Les autres disqualifications de course seront à la discrétion des officiels, mais un simple avertissement devrait suffire à ce niveau, à la discrétion de l'arbitre en chef.

2.1.10 Rappel d'une course

Le rappel d'une course est à la discrétion de l'officiel de la région

- Si une course est rappelée suite à une blessure, le patineur pour qui l'on rappelle la course ne peut la recommencer.

2.1.11 Chronométrage

Le système de chronométrage manuel sera utilisé.

2.1.12 Système de départ

Un sifflet sera utilisé pour signaler le départ.

2.1.13 Certification des entraîneurs

Aucune certification n'est requise.

2.1.14 Nombre de patineurs à la première ligne de départ

Maximum de 5 patineurs à la ligne pour toutes les distances.

2.1.15 Déroulement de la rencontre sportive

La rencontre sportive débutera :

- Avec les patineurs de 7 et 8 ans en ordre décroissant
- Suivi des patineurs de 5 et 6 ans en ordre décroissant

Distance 1 : 200 mètres
Distance 2 : 200 mètres
Distance 3 : Course d'habiletés (la course sera envoyée avec l'invitation incluant les consignes)250 mètres
Distance 4 et 5 : 300 mètres ou 400 / 500 mètres pour les 7 et 8 ans selon le nombre d'inscription et les directives reliées au développement des patineurs.
Distances 4 et 5 : 300 ou 400 mètres pour les 6 ans selon le nombre d'inscription et les directives reliées au développement des patineurs.

Base du programme Patineurs débutants	5 et 6 ans	7 et 8 ans
Distance 1	200 mètres	200 mètres
Distance 2	200 mètres	200 mètres
Distance 3	250 mètres	250 mètres
Distance 4	300 mètres	300 mètres
Distance 5	300 mètres	300 mètres

En fonction du développement des patineurs, les 2 dernières distances seront les suivantes :
Voir **l'annexe 6** pour les temps d'accès aux distances suivantes. En fonction du nombre d'inscription, le comité de compétition peut assigner un patineur à une autre distance.
Les patineurs de 6 ans, si pas assez nombreux, pourront se joindre à une vague de 7 et 8 ans.

Base du programme Dont le temps au 200m est inférieur	6 ans	7 et 8 ans
Distance 4	300 mètres	300 mètres
Distance 5	400 mètres	400 mètres

En fonction du développement des patineurs, les 2 dernières distances seront les suivantes pour les jeunes de 7 et 8 ans : Voir **l'annexe 6** pour les temps d'accès aux distances suivantes.

Base du programme Dont le temps au 200m est inférieur		7 et 8 ans
Distance 4		400 mètres
Distance 5		500 mètres

2.1.16 Coût d'inscription

Les frais d'inscription par patineur pour s'inscrire à une Rencontre Sportive CL'Fun est de 30,50 $, exigible et non remboursable.
Le club organisateur recevra 20,40 $ par participant et l'ARPVQ-RO gardera 10,10 $ par participant.

2.1.17 Réunion des entraîneurs avant le début de la rencontre sportive

Une réunion regroupant les entraîneurs doit être tenue sous la direction conjointe du coordonnateur et de l'officiel en chef de la rencontre sportive. L'officiel de départ en chef, les assistants et officiels en formation peuvent participer à cette réunion.

2.1.18 Protêt

Aucun protêt ne sera accepté.

2.1.19 Médailles

Aucune médaille ne doit être remise.

2.1.20 Rubans de participation

Des rubans de participation sont remis à tous les patineurs présents. L'achat des rubans est sous la responsabilité de la Région Ouest.

3 Règlements et normes pour le Réseau Liliane-Lambert

3.1.1 Définition et objectifs

Le réseau a deux objectifs :Le réseau sune préparation adéquate des patineurs au réseau supérieur en conservant l'essentiel de notre sport, soit une participation saine où le dépassement de soi et le plaisir sont au cœur de nos réflexions.

Le développement des bénévoles, des entraîneurs et l'apprentissage pour les parents restent des éléments importants pour le développement de la Région Ouest et du patinage de vitesse.

3.1.2 Structure

L'Association Régionale du Patinage de Vitesse de la Région Ouest est divisée en secteurs.
Selon le calendrier, des ajustements de secteurs pourraient être envisagés si deux clubs du même secteur se voient octroyer une compétition.
Les secteurs seront publiés définitivement en date du 15 septembre par le CA de la Région Ouest.
Une base de répartition est présentée lors de la L'AGA de la région et sera affichée sur le site de la Région Ouest. **(Voir annexe 3)**

3.1.3 Sélection

Les patineurs retenus sur ce réseau sont de catégories 9 ans et plus n'ayant pas fait de demande à PVQ pour le passage à l'interrégional ou au provincial.

Toute autre demande spéciale devra être présentée au CA de la Région et le tout devra être documenté par l'entraîneur. Exemple : Un nouveau patineur qui revient après une année d'absence et qui était de niveau Interrégional pourrait être admis à une compétition Liliane-Lambert, le tout après une demande écrite documentée du club appuyé par l'entraîneur et envoyée au président et vice-président aux compétitions de la Région. La Région pourrait refuser la demande suite à l'analyse.

Tout patineur de moins de 17 ans, de la catégorie Olympiques spéciaux sera accepté suite à une demande écrite de la part du club d'affiliation. Une catégorie distincte sera prévue lors de la préparation du programme de course.

3.1.4 Nombre de compétitions

Un minimum de trois (3) compétitions durant la saison. Ce calendrier est composé de compétitions à une fréquence maximale d'une par mois, et ce, du mois d'octobre jusqu'au mois de février.

3.1.5 Durée, nombre de courses et temps de référence

Les compétitions se déroulent sur une journée. La durée idéale est de moins de 8 heures incluant le dîner et l'échauffement. Un minimum de trois (3) distances sont au programme pour chaque catégorie. Les deux premières distances sont sous le principe de qualifications et finales. Tous les patineurs font autant la qualification que la finale. Lors de la troisième distance, les patineurs passeront directement à la finale selon les points accumulés lors de la compétition.

Pour les nouveaux patineurs, le temps de référence pour la préparation des vagues initiales est le 300 mètres.
Pour les patineurs en préparation, le temps de référence est le 400 mètres; si aucun temps présenté pour une mise à jour par le club d'affiliation, nous utiliserons celui au classement.
Les temps au 400 mètres pour les nouveaux patineurs et le 800 mètres pour ceux en phase préparatoire seront répertoriés lors de la préparation du classement

3.1.6 Échauffement sur la Glace

Un échauffement de 6 minutes a lieu avant le début des courses. L'équipe des premiers soins doit être présente.

3.1.7 Formation des regroupements

- Le format des regroupements des catégories est basé sur les critères suivants :Regroupement patineurs 9 et 10 ans (regroupement mixte)
- Regroupement patineurs 11 ans et plus (regroupement mixte)
- Pour la finale 8 ans et plus : regroupement 8-9-10 ans (regroupement mixte) et 11 ans et plus.

3.1.8 Normes pour la formation des groupes et formation des vagues de qualification et de finales

Format des groupes

Les groupes sont de 15 patineurs selon le classement de la Région Ouest, sauf le dernier groupe, Si le dernier groupe est de moins de 10 patineurs, il sera alors jumelé au groupe précédent. Si des patineurs sont absents le matin de la compétition, **les groupes ne seront pas remodulés**.

Formation des vagues de qualification

Les vagues de la première distance sont formées selon le temps de référence prévu et les modalités mentionnées à la section 3.1.7. Pour les autres courses de qualification, le cumulatif des points de la compétition en cours est utilisé. La répartition des patineurs s'effectue en serpentin, comme illustré dans le tableau ci-dessous :

A	B	C	D
1	2	3	4
8	7	6	5
9	10	11	12

Formation des vagues de finales

Les qualifications mènent directement aux finales en appliquant le principe des premières positions plus les meilleurs temps des positions suivantes.

Si un patineur est absent lors de sa qualification, il peut participer à la finale mais il sera automatiquement relégué à la dernière vague de la finale de son regroupement.

Explication des vagues pour les finales

- La finale A regroupe les patineurs ayant obtenu les premières places dans les épreuves de qualification avec la possibilité d'y ajouter le ou les meilleurs participants (selon les temps). Les égalités ne sont pas départagées.
- Pour les vagues subséquentes, les patineurs sont classés à l'aide des temps des patineurs, en décroissant (du plus rapide au plus lent).
- Un patineur ne patine jamais seul lors d'une finale. Cependant, il lui est permis de patiner dans la dernière finale et de prendre place sur la deuxième ligne de départ. S'il est impossible de le jumeler avec d'autres catégories du même sexe; il sera alors automatiquement classé le dernier de cette finale.
- Lorsqu'il y a six (6) patineurs inscrits dans une catégorie, pour les courtes distances, le nombre maximum de patineurs par vague au départ est de quatre (4), sauf pour la dernière distance.
- Lorsqu'il y a sept (7) patineurs inscrits dans une catégorie, pour toutes les distances, le nombre maximum de patineurs par vague au départ est de cinq (5), sauf pour la dernière distance.
- En cas d'abandon en cours de compétition, les 2 paragraphes précédents peuvent s'appliquer. La décision finale revient au compilateur et à l'officiel en chef.

Explication du pointage utilisé pour le classement durant la compétition

Tout patineur qui se qualifie pour une finale s'assure le minimum de points de cette finale. Les points sont attribués selon le tableau suivant:

POINTS EN FINALE

Rang	Points	Rang	Points	Rang	Points	Rang	Points	Rang	Points
1	1000	**9**	196	**17**	37	**25**	14	**33**	6
2	816	**10**	160	**18**	30	**26**	13	**34**	5
3	666	**11**	130	**19**	24	**27**	12	**35**	4
4	543	**12**	106	**20**	19	**28**	11	**36**	3
5	443	**13**	86	**21**	18	**29**	10	**37**	2
6	362	**14**	70	**22**	17	**30**	9	**38**	1
7	295	**15**	57	**23**	16	**31**	8	**Suivants**	1
8	241	**16**	46	**24**	15	**32**	7		

3.1.9 Déroulement de la compétition

La compétition débutera

- Le regroupement des 11 ans et plus en préparation pour le niveau supérieur (Féminin suivi par le groupe masculin)
- Le regroupement des 9 et 10 ans en préparation pour le niveau supérieur
- Suivi du regroupement des nouveaux patineurs de 9 ans et plus

Base du programme	11 ans et plus	9 et 10 ans	
Distance 1(Qualification)	800/300 mètres	800 mètres	
Distance 1 (En Finale)	800/300 mètres	800 mètres	
Distance 2 (Qualification)	400 mètres	400 mètres	
Distance 2 (En finale)	400 mètres	400 mètres	
Distance 3 Finale directement	500 mètres (8)	500 mètres (8)	

<u>Directives spéciales pour la troisième distance en finale directement</u>

Le compilateur doit tenir compte du minutage de la compétition, des contraintes du club organisateur suite à la réservation de glace pour prendre la décision suivante.

3.1.10 Disqualification

En cas de disqualification, aucun point n'est accordé si l'officiel juge un comportement non sportif ou une mauvaise conduite. Pour toute autre disqualification, le patineur se voit attribuer les points de la dernière place de la course, mais placé avant le ou les patineurs qui n'a ou n'ont pas pris le départ.

Disqualification : Situation départ de course

Lorsque l'officiel de départ ordonne « à la ligne », les compétiteurs doivent se placer à la ligne de départ. Les patineurs doivent se tenir droit sans bouger, les patins dans la position de départ, jusqu'à ce que l'officiel de départ ordonne « Prêt », après quoi, ils assument la position de départ et gardent cette position de départ jusqu'au signal de départ. Dans le cas d'un faux départ ou d'un rappel de course, les patineurs doivent retourner à la ligne de départ en position et attendre les directives de l'officiel de départ. Suite à 2 faux départs attribués au même patineur, ce patineur sera déplacé derrière les autres patineurs afin de ne pas nuire au départ de ceux-ci.

3.1.11 Rappel d'une course

Le rappel d'une course est à la discrétion de l'officiel de la Région. L'officiel peut accorder un repos aux athlètes
Si une course est rappelée suite à une blessure, le patineur pour qui l'on rappelle la course ne peut la recommencer.

3.1.12 Chronométrage

Le système de chronométrage manuel sera utilisé pour toutes les compétitions.

3.1.13 Système de départ

Les systèmes de départ (beeper) seront utilisés pour toutes les compétitions si disponibles, sinon le sifflet sera priorisé.

3.1.14 Certification des entraîneurs

Aucune certification n'est requise

3.1.15 Coût d'inscription

Les frais d'inscription par patineur pour s'inscrire à une compétition du Réseau Liliane-Lambert est de 37,50 $ dû, exigible et non remboursable. Le club organisateur recevra 23,40 $ par participant (« quote-part ») et l'ARPVQ-RO gardera 14,10 $ par participant. Le coût d'inscription pour les compétitions est fixé à l'assemblée générale annuelle.

3.1.16 Réunion des entraîneurs avant le début de la compétition

Une réunion regroupant les entraîneurs doit être tenue sous la direction conjointe du coordonnateur et de l'officiel en chef de la compétition. L'officiel de départ en chef et les assistants peuvent participer à cette réunion.

3.1.17 Protêt

Aucun protêt ne sera accepté.

3.1.18 Médailles

Des médailles sont remises aux quatre (4) premiers de chaque groupe au classement par les points de la compétition.
Aucune distinction ne sera faite au sein des groupes mixtes pour la remise de médailles.
Les achats des médailles d'or, d'argent et de bronze sont la responsabilité du club organisateur.
Les achats des médailles de Fer sont la responsabilité de la Région Ouest**.**
La Région-Ouest ne commande aucune médaille de club.

4 Finales de saison de la Région Ouest

4.1.1 Finales Liliane-Lambert

La Région Ouest est séparée en deux secteurs. **Voir l'annexe 5** pour connaitre votre secteur

Les frais d'inscription par patineur pour cette finale sont de 35 $ dû, exigible et non remboursable. Le club organisateur recevra 23$ par participant et la Région Ouest gardera 12 $ par participant.
Le format de la finale sera le même que les compétitions Liliane-Lambert.

4.1.2 Finale CL'Fun

La Région Ouest est séparée en deux secteurs. **Voir annexe 5** pour connaitre votre secteur

Le format de la compétition est comme une Liliane-Lambert. Les distances sont comme une C'lfun. Les discalification sont à limiter comme une CL'fun.

Les frais d'inscription par patineur pour cette finale sont de 30 $ dû, exigible et non remboursable. Le club organisateur recevra 20 $ par participant et la Région Ouest gardera 10 $ par participant.

ATTENTION :
Les vagues regroupe les patineurs de 5 à 8 ans selon le temps au classement au 200 mètres, les entraîneurs doivent fournir un temps pour tous les nouveaux patineurs.

L'ordre décroissant devra être respecté lors de la préparation du programme. La 4^{e} et la 5^{e} distance doivent respecter les critères de temps d'accès de **l'annexe 6**

5 Finales régionales des Jeux du Québec

La Région Ouest a pour objectif de définir un regroupement pour la tenue des finales des Jeux du Québec. Le regroupement a pour but d'assurer l'homogénéité du processus et de l'application des règlements de PVQ.
La Région Ouest vise aussi à diminuer les coûts et la logistique de la tenue des 9 événements qui doivent avoir lieu sur son territoire.
La meilleure date possible sera déterminée par le CE et approuvé par le CA de la région.
Attention au respect des adresses d'affiliation des patineurs lors de l'inscription d'un patineur.

Les partenaires suivants auront la responsabilité de l'organisation de la compétition :

- La régionale de Montréal
- Le regroupement des régions administratives du Nord et de l'Est de la région de Montréal
- Le regroupement des régions administratives du Sud et de l'Ouest de la région de Montréal

Le regroupement des régions administratives est à **l'annexe 8**

La réglementation est sous la responsabilité de PVQ.

La Région Ouest va assurer les éléments suivants et assurer le paiement si et seulement si les clubs concernés respectent le regroupement de régions administratives :

- Assignation des officiels
- Aide à la diffusion des invitations
- Assignation des premiers soins
- Demande de la sanction
- Fournir l'équipement

6 Calendrier de compétition

6.1.1 Préparation du calendrier pour la prochaine saison

Un calendrier temporaire de dates de compétitions doit être publié sur le site de la région ouest avant le 1 février. Le calendrier indique les dates selon le modèle de l'année en cours.

6.1.2 Attribution des compétitions

- Les clubs sont invités à faire leur demande en utilisant le formulaire approprié et en complétant les informations requises. La demande d'attribution peuvent être envoyées à partir du 15 février 00h00 (EST). Les clubs voulant demander plus d'une compétition doivent indiquer clairement l'ordre de préférence dans l'octroi de leurs compétitions.
- Les noms et dates sont compilés par ordre de réception chronologique, mais le CE se garde un droit de réserve pour permettre de diversifier le calendrier d'une année à l'autre**.**
- Dans l'éventualité où deux clubs demanderaient l'attribution d'une même compétition, la priorité serait accordée au club n'ayant pas de tarification d'heures de glace ou celui ayant la tarification la moins élevée et ce, peu importe la chronologie de réception des demandes.
-
- Le calendrier de compétition est tenu à jour en tout temps sur le site web de la région ouest.
- Un projet de calendrier est publié à l'assemblée générale annuelle de l'ARPVQ-RO. Des modifications mineures pourraient être apportées, suite à l'assemblée générale annuelle de PVQ.
- Aucun club n'est assuré de la date finale de sa compétition tant et aussi longtemps que les démarches ci-haut-mentionnées n'ont pas été effectuées.

7 Équipements (normes spécifiques ou précision)

7.1.1 Équipements

Une protection minimale est décrite dans les règlements de sécurité de PVQ, de même que dans les règlements de PVC. L'officiel en chef de la rencontre en assure l'application.
Les tubes/bas résistant aux coupures et couvrant le tendon d'Achille sont obligatoires pour tous. Ils doivent être ajustés et installés de façon à être visible pour l'officiel et à couvrir le haut du patin tout en faisant le lien avec le pantalon du patineur.

7.1.2 Patins

Les patins à longues lames sont obligatoires pour toutes les catégories des réseaux Initiation.

7.1.3 Casques

Le casque protecteur de patinage de vitesse ou le casque protecteur de hockey (sans grille) sont obligatoires pour tous les patineurs.
Toute personne, incluant les officiels majeurs, œuvrant sur la patinoire doit obligatoirement porter un casque dans le cadre d'une compétition courte piste.

7.1.4 Protection faciale

Des lunettes sportives ou de protection avec des verres clairs sans aucune teinte ou une visière complète claire sans aucune teinte, sont obligatoires pour tous les patineurs. Les lunettes devront être retenues avec une bande élastique. Le port de la grille est défendu, la visière complète est acceptée.

7.1.5 Bonnets

Liliane-Lambert : Un bonnet est remis à tous les patineurs à l'appel. Le patineur doit garder le bonnet durant toute la course jusqu'à la sortie de la patinoire.

Rencontre Sportive CL'Fun: Les bonnets seront remis aux responsables de chaque club à la table des inscriptions. Les patineurs conserveront le bonnet tout au long de la rencontre sportive. Les bonnets seront recueillis à la sortie de la patinoire lors de leur dernière course.
Un bonnet non retourné après la Rencontre sportive **sera facturé au taux de 20 $ au club du patineur**, ou s'il est non attribué à un patineur lors de la Rencontre sportive, il sera facturé au club hôte de celle-ci.

Autres Documentations disponibles sur le site de la région:

La Région fait référence aussi à d'autres documentations pour aider les clubs. Vous retrouverez cette documentation sur le site de la Région Ouest :

- Guide des remboursements de dépenses des officiels
- Guide d'organisation de compétitions
- Guide d'équipement obligatoire

La fédération a pour sa part sa propre documentation pour le suivi des patineurs de niveau provincial et le processus d'inscription qui est sous la responsabilité du parent du patineur.

- Règlements de compétitions
- Guide des procédures lors de compétitions

ANNEXE 2 : Catégories d'âge – Patinage courte piste

La catégorie d'un patineur est déterminée selon son âge au 1er juillet de la saison en cours.

Catégorie d'âge	**Réseau selon l'âge** **Critères** Au 1er juillet de la saison en cours
5 ans	Réseau Rencontre Sportive CL'Fun
6 ans	
7 ans	
8 ans	
9 ans	Réseau Liliane-Lambert, sauf pour les 10 ans et plus qui ont accédé au niveau Interrégional.
10 ans	
11 ans	
12 ans	
13 ans	

Les patineurs de 14 ans peuvent être admis selon certaines conditions voir règlement 3.1.3

ANNEXE 3 : Secteurs du réseau Liliane-Lambert

1	2	3
Rive Sud / Mtl Ouest	**Rive Nord / Laval**	**Montréal et L'est**
LON	GAT	MAH
SJU	ROS	MCS
LAS	MSJ	MSM
CHY	LCE	MHM
MGA	LDO	MNO
DDO	LFA	PAT
TLA	LSF	LAN
~~SCO~~	CRCP Laval	

ANNEXE 4 : Secteurs du réseau Rencontre sportive CL'Fun

Selon les Régions administratives des Jeux du Québec incluant certains ajustements

1	2	3	4
Rive Sud et Ouest de MTL	**Rive Nord et Ouest de MTL**	**Laval et Est de la région**	**Montréal**
LON	**MSJ**	**LCE**	**MAH**
SJU	**GAT**	**LDO**	**MCS**
CHY	**TLA**	**LFA**	**MHM**
~~SCO~~	**ROS**	**LSF**	**MNO**
LAS	**DDO**	**LAN**	**PAT**
MGA			**MSM**

ANNEXE 5 : Répartition Compétitions de fin de saison

Répartition des clubs pour les Finales des 8 et 9 ans et pour la Fête des rencontres sportives CL'Fun 5 à 7 ans.

Sud	Nord
LON	MSJ
SJU	GAT
CHY	LAN
TLA	ROS
PAT	LCE
LAS	LDO
MGA	LFA
MCS	LSF
MSM	MAH
MHM	DDO
MNO	
11	10

ANNEXE 6 : Temps de référence Réseau Rencontre sportive C'L Fun

Déterminer la 4e et la 5e distance	**Temps (distance 200 mètres)**
Temps d'accès à la compétition	Présentement aucune restriction à l'entrée
Accès aux 400 mètres pour les 6 à 8 ans à titre de 5e distance	34,00 secondes
Accès aux 500 mètres pour les 7 à 8 ans à tire de 5e distance, le 400 mètres devient la 4e.	30,00 secondes

Les temps seront déterminés ou seront revus par un comité d'entraîneurs, si possible. Sinon le VP aux compétitions proposera un temps lors de l'AGARO, assemblée générale de la région Ouest

ANNEXE 7 : Temps de référence Réseau Liliane Lambert

Temps d'accès pour les nouveaux patineurs	Présentement aucune restriction pour les 9 ans et plus.
Passage du groupe nouveau au groupe préparatoire	**Temps**
Temps selon le meilleur 400 mètres	1 : 02,00 sur 400 mètres
Déterminer le 3e distance en finale direct	
Accès aux 1 200 mètres au lieu du 1 000 mètres. Au moins 10 patineurs du groupe doivent avoir au 800 mètres	1 :50,00 sur 800 mètres

Les temps seront déterminés ou seront revus par un comité d'entraîneurs, si possible. Sinon le VP aux compétitions proposera un temps lors de l'AGARO, assemblée générale de la région Ouest

ANNEXE 8 : Répartition des clubs lors des Finales Régionales des Jeux du Québec

La Région Ouest détermine les regroupements suivants pour les Finales Régionales des Jeux du Québec

Nord et Est de Montréal	Sud et Ouest de Montréal	Régionale de Montréal
Laval	**Sud-Ouest**	**Montréal**

• CRCP Laval
  ○ Laval Centre,
  ○ Laval Fabreville
  ○ Laval Ste Dorothée
  ○ Laval St-François
	• Chateauguay
	• Trois Lacs
		• Montréal Centre Sud
		• Montréal St-Michel
		• Pointes aux Trembles
		• Hochelaga Maisonneuve
		• Montréal Gadbois

Lanaudière	**Rive-Sud**	**Bourassa**
• Lanaudière	• Longueuil • Sainte-Julie	• Montréal Nord
Laurentides	Outaouais	**Lac St-Louis**
• Rosemère • Mirabel / Saint-Jérôme • Pays d'en Haut	• Gatineau (à discuter, décision devra être prise avant le 15 octobre)	• Lasalle • West Island (WIS)